



## APPELS A PARTICIPANTS

### CIIF HAITI FESTIVALS ACCELERATOR

*Date limite : 28 février 2022*

## QUI SOMMES NOUS

Le Fonds d'innovation pour les industries culturelles et créatives (CIIF) a été créé en 2017 avec une capitalisation initiale de 2,6 millions de dollars de la Banque de développement des Caraïbes. Il est destiné à être un fonds multi-donateurs, qui soutiendra le développement du secteur des industries créatives (IC) dans les Caraïbes. L'objectif du CIIF est de permettre aux industries culturelles et créatives de la région d'être compétitives à l'échelle mondiale.

## QUE FAISONS-NOUS

Le CIIF fournit des subventions pour des projets innovants dans le secteur des IC. Ces projets doivent être axés sur :

- Soutenir l'environnement propice au développement des IC ;
- Améliorer la qualité et la diffusion de la recherche dans le secteur des IC ;
- Améliorer ou créer des méthodes d'intelligence des données ou de collecte de données de manière à faire avancer le secteur; et
- Améliorer la capacité technique des entrepreneur.e.s créatif.ve.s.

Les projets doivent démontrer une capacité significative d'innovation, de collaboration et de durabilité.

## A PROPOS DE CIIF HAITI

Le CIIF Haïti fournit des ressources spécifiquement aux communautés haïtiennes pour s'appuyer durablement sur les connaissances et l'art de la communauté afin d'améliorer les moyens de subsistance des praticiens créatifs. Le CIIF Haïti est un programme de financement et d'assistance technique dédié à Haïti et administré par le CIIF conformément aux processus et procédures de fonctionnement établis. L'objectif principal du CIIF Haïti est

de renforcer le secteur des IC haïtien en facilitant la mise à niveau des compétences et en offrant une formation commerciale indispensable, afin d'accroître la compétitivité globale du secteur des IC via des programmes de partenariat d'accélérateur, dans trois sous-secteurs prometteurs - Mode, Arts visuels, et Festivals. Les groupes cibles de ce programme spécialement conçus pour les entrepreneur.e.s créatif.ve.s haïtien.ne.s et les MPME, y compris les jeunes et les femmes vulnérables, sont des praticien.ne.s établi.e.s et prêt.e.s à exporter.

## A PROPOS DE CET INCUBATEUR / ACCELERATEUR

Le programme CIIF Haiti Accélérateur de Festivals permettra à des professionnel.le.s du secteur des IC d'être doté.e.s de compétences techniques et commerciales améliorées, en particulier en matière d'intégration des marchés. L'Accélérateur sera exécuté par la Fondation CASELI. La Fondation CASELI, en partenariat avec Caracoli et Tamise, proposera une formation d'Accélérateur dans le développement et la gestion de festivals, ainsi qu'un module de développement professionnel pour soutenir l'augmentation des opportunités de carrière diversifiées pour les festivals et faciliter l'augmentation des sources de revenus et des moyens de subsistance durables.

La formation Accélérateur sera dispensée sur place au bureau de CASELI à Pétion-Ville et virtuellement selon les besoins. Le programme sera dispensé via des sessions de formation en ligne et en présentiel, ainsi que via des stages, des ateliers, des conférences et des réunions entre pairs. L'exécution des modules de formation sera dispensée sur 12 semaines dans les domaines suivants :

- Modèles d'affaires et plans d'affaires ;
- Comptabilité, analyse financière et projections ;
- Contrats/Arbitrage ;
- Sensibilisation et intersectionnalité des ODD ;
- Propriété intellectuelle;
- Formation Marketing et Pitch/Présentation ;
- Communication/Méditation Culturelle ;
- Conception de projet ;
- Rédaction de rapport/évaluation
- Développement du patrimoine.

Ce programme comprend une composante de mentorat où au moins dix (10) participant.e.s participeront à des activités de mentorat pendant au moins huit (8) heures.

À la fin du programme, des certificats de participation seront décernés aux participant.e.es qui satisferont aux exigences d'achèvement de la formation requises. Au moins sept (7) bourses seront attribuées par voie de concours pour les meilleurs projets, tandis que d'autres participants pourront bénéficier d'autres soutiens et ressources de nos partenaires de projet.

## QUEL SERA LE MONTANT DU FINANCEMENT DU CIIF ?

Le CIIF fournira jusqu'à 66,000.00 \$USD de financement pour ce programme d'accélérateur. Le CIIF et son partenaire Accélérateur, la Fondation Caseli, sélectionneront un total de trente (30) participant.e.s (trois (3) équipes de 10 organisations de festival) de Port-au-Prince et d'autres régions pour l'Accélérateur.

Sept (7) prix d'un montant total de 25,000.00 USD seront attribuées aux sept (7) meilleures équipes éligibles, à la fin de la formation, tandis que les autres participants pourront bénéficier d'autres soutiens et ressources de la part de nos partenaires de projet.

## QUI PEUT APPLIQUER ?

Les bénéficiaires éligibles du programme CIIF Haiti Accélérateur de Festival sont des ressortissant.e.s haïtien.ne.s résident.e.s ou des personnes citoyennes d'Haïti qui répondent aux critères suivants :

- Festivals établis\* et prêts à l'exportation\*\* ou praticien.ne.s/entités culturelles opérant à des fins commerciales (organisations à but lucratif qui démontrent des revenus commerciaux et organisations à but lucratif) qui peuvent présenter une idée commerciale à développer dans le cadre de leur initiative de festival.

**\*Praticien.ne.s établi.e.s** : organisations ayant au moins trois (3) ans d'expérience, ayant travaillé localement en démontrant une capacité de durabilité, ainsi que des preuves de travail régional / international ; ayant un intérêt à développer des compétences en tant qu'entrepreneur.e.s créatif.ve.s et à rechercher de futurs partenariats dans toute la région ;

**\*\*Praticien.ne.s prêt.e.s à exporter** : organisations exerçant depuis cinq (5) ans ou plus, qui ont voyagé et exécuté des travaux à l'échelle locale, régionale et internationale ; peuvent avoir accès à un réseau international, avec ou sans diplôme universitaire.

***Cet accélérateur vise la participation d'au moins 50 % de femmes participantes. Il est envisageable d'inclure un certain nombre de praticiens émergents qui satisfont aux critères de formation minimaux.***

Dix (10) participantes seront sélectionnées via un processus de candidature selon des critères convenus par les partenaires du projet. Les candidats retenus seront invités à inscrire un minimum de trois (3) représentant.e.s d'organisations pour participer à la formation en équipe. Les candidat.e.s doivent être disponibles pour participer à dix (10) heures de formation par semaine pendant douze (12) semaines à compter du 14 mars 2022.

## POUR APPLIQUER

Les candidat.e.s intéressé.e.s doivent :

- Avoir une pratique d'organisation de festivals d'au moins trois (3) ans
- Faire partie d'un collectif pour présenter en équipe de trois (3) personnes
- Être disponible de mars à juin 2022, à raison de dix (10) heures par semaine.
- Être prêt.e à fournir des pièces justificatives pour la sélection, notamment :
  - Une carte nationale d'identité ou passeport ou acte de naissance
  - Une photo d'identité
  - Des photos et des liens vers des preuves de votre travail de festivals

Les candidat.e.s potentiel.le.s sont invité.e.s à remplir le formulaire de candidature en ligne. ([Online Application Form](#) ) avant **le 28 février 2022 à 23 h 59 EST**

Les demandes de candidature peuvent être adressées à: [philippe.saintcyr@caseli.org](mailto:philippe.saintcyr@caseli.org)

## QUAND LES PARTICIPANTS SERONT-ILS SELECTIONNÉS ?

La sélection des participant.e.s se terminera le 8 mars 2022. La formation débutera le lundi 14 mars 2022.